



"A CHIARE LETTERE - TRANSIZIONI"

Pierluigi Consorti

(ordinario di Diritto ecclesiastico e diritto canonico nell'Università di Pisa,
Dipartimento di Giurisprudenza)

Dalla Francia una nuova idea di laicità per il nuovo anno *

SOMMARIO: 1. La laicità come cattedrale - 2. La prospettiva della laicità praticata - 3. Appendice.

1 - La laicità come cattedrale

Le idee camminano con le gambe degli uomini; e per fare strada hanno bisogno di buone gambe. Il secolo scorso, fra alti e bassi, ci ha consegnato in eredità uno sviluppo problematico dell'idea di laicità¹. Jemolo ci ha insegnato che la laicità dello Stato va costruita nella storia² e Bellini ha insistito sulla necessità di tenerla viva nel tessuto comunitario, pena la sua perdita di mordente, il suo isterilimento³.

Come cultori delle relazioni fra diritto e religione siamo consapevoli della necessità di leggere i principi giuridici nel quadro della loro sistemazione sociale e politica. Sotto questo profilo, l'idea della laicità - anche nelle sue applicazioni giuridiche - soffre di una perdurante mancanza di prospettive. Essa appare sempre più come un residuo del passato. Certamente un valore della modernità. Un principio radicato nella storia occidentale. Una pietra miliare. Un monumento civile. Un'opera da contemplare con lo stupore di chi

* Pubblichiamo in calce, per comodità del lettore, il testo del messaggio augurale del Presidente della Repubblica francese Emmanuel Macron alle autorità religiose, tenuto secondo tradizione all'Eliseo il 4 gennaio 2018 (su <http://www.elysee.fr/declarations/article/transcription-du-discours-des-v-ux-du-president-de-la-republique-aux-autorites-religieuses/>).

¹ Sulla laicità come idea, cfr. **P. STEFANI**, *La laicità nell'esperienza giuridica dello Stato*, Cacucci, Bari, 2007.

² **A.C. JEMOLO**, *Le problème de la laïcité en Italie*, in *La laïcité*, Presses universitaires de France, Paris, 1960, pp. 455-480.

³ **P. BELLINI**, (ex multis) *Dell'idea di laicità nella relazione fra i privati*, in *Il principio di laicità nello Stato democratico*, a cura di M. Tedeschi, Rubbettino, Soveria Mannelli, 1996, pp. 11-48.



ammira la grandezza del passato, magari avvertendo la nostalgia per le glorie degli avi, percependo però la sua attuale perdita di vigore. Un po' come accade davanti alle grandi cattedrali europee, opere collettive di una comunità civile laboriosa e protesa verso il futuro; veri e propri beni comuni. Luoghi simbolici di una società che aveva trovato un controverso equilibrio fra dimensione politica e religiosa, oggi ridotti a contenitori di opere d'arte svuotate del loro senso originale. Spesso a ingresso condizionato dal pagamento di un biglietto, giustificato dai costi necessari per la conservazione dei beni culturali, che ne certifica l'avvenuto cambio di destinazione d'uso⁴.

I luoghi della vita sociale sono altri. Magari centri commerciali costruiti come nuove città, che diventano deserte quando i negozi chiudono⁵.

La laicità appare così al tempo stesso una cattedrale antica e nuova. Luogo in parte abbandonato a sé stesso dalla pubblica amministrazione, talvolta oggetto di restauri anche ingenti a opera di privati, in altri casi trasformato in qualcosa che nemmeno ricorda le sue - beninteso, diverse eppure controverse⁶ - origini.

Su questo punto il dibattito politico italiano appare particolarmente indietro. "Laicità" è una parola d'ordine spesso gridata per alimentare conflitti strumentali. Deprivata del suo contenuto spirituale, serve per combattere battaglie locali sugli accessori di arredo dei locali scolastici o, peggio, per invocare l'arresto della presunta invasione islamica. Un'idea bulldozer utilizzata per innescare e tenere vivi conflitti destinati a radicalizzarsi lungo percorsi pericolosamente inclinati verso braccia armate di bombe di nuova fattura. Tragici esempi di riconversione a usi bellici di strumenti civili, come accade per automobili, furgoni o camion.

Cambiano i tempi. La Chiesa cattolica italiana si è scoperta laica e risorgimentale. L'assenza di un partito politico di più diretto riferimento le ha paradossalmente consentito di avvalersi di un maggiore consenso trasversale. La religione si è spesso trasformata in una tradizione culturale, consentendo alla Chiesa di condurre in seconda fila battaglie etiche di contenimento dell'espansione dei diritti civili, oppure di accettare la legge contro l'accanimento terapeutico subordinandola all'esercizio di un malinteso diritto all'obiezione di coscienza dei medici, e ancora di bloccare *sine die* la discussione di una

⁴ Da luoghi di culto a luoghi di cultura, protetti da abili fabbricieri, custodi di capacità manageriali ma non sempre consapevoli delle finalità dei beni di loro pertinenza.

⁵ F. OCCHETTA, *I centri commerciali*, in *Civiltà cattolica*, 2008, IV, pp. 239-248.

⁶ J. BAUBEROT, *Le tante laicità nel mondo*, Luiss University Press, Roma, 2008.



legge comune sulla libertà religiosa⁷; sempre senza troppo apparire. La classe politica, dal canto suo, ha avallato la perdurante continuità del mantenimento di quarantennali equilibri relativi all'otto per mille, alle esenzioni fiscali e tributarie, alla riorganizzazione - ahimè, bilaterale - del corpo dei cappellani militari. Ha trovato il tempo per approvare la seconda intesa coi buddisti (della Soka Gakkai) ma non quella coi Testimoni di Geova.

Tutto questo sotto il cappello di una laicità proclamata e non praticata⁸. Laicità perciò di corto respiro. Senza futuro. Che relega il tema delle relazioni fra politica e religione ai margini del dibattito pubblico, fatta salva la cosiddetta "eccezione islamica", verso la quale la laicità è spesso soffiata come ossigeno per alimentare fiamme ignoranti e populiste. Figlie di una cultura politica contemporanea assuefatta a seguire lo slogan trumpiano "America first", che da noi si declina "Me first".

2 - La prospettiva della laicità praticata

Qualcosa di diverso sembra muoversi oltr'Alpe. Certamente come parte di un disegno politico più vasto e come tale soggetto a critiche anche motivate, Emmanuel Macron sembra voler dare rinnovate gambe francesi allo sviluppo dell'idea della laicità.

Non è questa la sede per compiere un'analisi compiuta sull'evoluzione della laicità francese, che altri Colleghi più esperti di me sapranno fare meglio di me. Mi sembra tuttavia utile avviare una riflessione offrendo qualche breve cenno di commento al discorso di auguri per il 2018 che il Presidente francese ha rivolto ai rappresentanti delle religioni presenti in Francia [copiato in calce], segno di una puntuale attenzione alla politica ecclesiastica di uno Stato che, più di altri, incarna la laicità nelle sue radici storiche.

Laïcité de combat - si è detto più volte - di apparente assoluto contrasto al fenomeno religioso. *Laïcité* accusata - e probabilmente, non a torto - di essere anche alla radice di errate politiche assimilazioniste con cui la Francia ha approcciato i fenomeni migratori, memore di un passato coloniale che non ha fatto sconti alla sua *grandeur*, che ha pagato col sangue versato a causa dei noti attentati terroristici di

⁷ G. CASUSCELLI, *Una disciplina-quadro delle libertà di religione: perché, oggi più di prima, urge "provare e riprovare" a mettere al sicuro la pace religiosa*, in *Stato, Chiese e pluralismo confessionale*, Rivista telematica (www.statoechiese.it), n. 26 del 2017, pp. 1-26.

⁸ P. CONSORTI, *Diritto e religione*, Laterza, Roma-Bari, 2014, p. 303.



matrice islamista. Una *laïcité de combat* che si è espressa contro i simboli religiosi ostentati nelle scuole, contro il velo integrale indossato negli spazi pubblici, contro i *burqini*⁹. Una “laicità contro” diventata un peso che grava sulla società francese, frenandola nel desiderio di tornare al centro di una politica europea che avversa le tendenze sovraniste accarezzate da una parte di Europa che, forse, non ha ancora fatto i conti col suo passato.

La *laïcité de combat* macroniana cambia verso rispetto a quella giacobina per diventare esplicitamente parte integrante - direi, fondamento caratterizzante - di uno sguardo più largo, capace di integrare il fattore religioso nel respiro largo di un disegno politico dai tempi lunghi.

Fra le molte cose che potrebbero essere scritte in merito all’attuale politica ecclesiastica francese, mi limito a segnalare pochi spunti che considero utili per una riflessione che si colloca all’avvio in Italia di una competizione elettorale che appare sempre più appiattita sulle cose da fare, subito e adesso, come non mai priva di un disegno complessivo di lungo periodo. Una campagna in cui il popolo sembra sollecitare i loro prossimi rappresentanti a confrontarsi con le esigenze sviluppate da un “noi prima” (di ogni altro), tradendo l’assenza di ogni aspirazione spirituale. La quale, beninteso, non dipende esclusivamente da legami religiosi istituzionali, ma da una più larga attenzione al fatto spirituale, religioso, areligioso o irreligioso che sia, e quindi al primato della coscienza personale¹⁰.

Da questo punto di vista il discorso di Macron riposiziona le religioni fra i protagonisti dell’esperienza politica, dichiarando esplicitamente conclusa la stagione giacobina. La religiosità è presa in carico come espressione (*prothese*) delle esigenze filosofiche e morali personali, posizionate oltre i confini tradizionali delle contrapposizioni fra Stato e Chiese. La distinzione degli ordini è assunta come un dato di fatto consolidato, che propone ai credenti di ristabilire una connessione con la “comunità dei cittadini”, ove possano giocare un proprio preciso ruolo politico e sociale non solo rimanendo se stessi, ma anche proponendo la dinamica di accettazione delle diversità che costituisce una cifra del contemporaneo dialogo interreligioso.

La Repubblica non entra nel merito delle scelte di fede dei cittadini. Non si permette di chiedere loro di “credere moderatamente”

⁹ G. CASUSCELLI, *La farsa del burqini: ma c’è un giudice a Parigi!*, in *Stato, Chiese e pluralismo confessionale*, cit., n. 27 del 2016, pp. 1-10.

¹⁰ Approfondisco il tema in P. CONSORTI, *Diritto e religione*, cit. e, da ultimo, in *The meaning of Religion in Multicultural Societies Law. An Introduction*, in *Stato, Chiese e pluralismo confessionale*, cit., n. 39 del 2017, pp. 1-9.



- come invece a volte si ascolta nel dibattito italiano - ma dà per scontata la loro soggezione alle leggi comuni. Che a loro volta devono essere in grado di esprimere coesione e consenso sociale. E qui arriva un vero e proprio cambio di passo, perché si chiede alle religioni di collaborare di più alla costruzione di una "filosofia comune". Di entrare nel merito delle scelte cooperando a un'attività maieutica di individuazione dei principi di fondo che sorreggono l'attività legislativa intorno a quattro grandi aree di impegno comune: bioetica, accoglienza, educazione, lotta al terrorismo.

Il disegno repubblicano si presenta così come un cantiere aperto al contributo delle religioni affinché si identifichi un'idea di Nazione comune, casa comune molto diversa da un luogo in cui le persone sono tenute insieme da legami di interessi particolari. In questo quadro il "particolare" assume la posizione di un tassello ordinato sul tessuto di costruzione dell'interesse generale, articolato sulle quattro principali sfide del tempo presente¹¹.

Bioetica, accoglienza, istruzione e lotta al terrorismo non sono viste come un terreno di scontro fra visioni particolari; piuttosto come aree di incontro per un dialogo interculturale alto, concreto, non mediatico e non solo istituzionale¹². Emerge la proposta di una laicità dialogante, espressiva di una politica ecclesiastica orizzontale.

Sotto questo profilo, se da un lato la proposta di Macron costituisce un esempio fecondo per implementare in termini efficaci l'esperienza di dialogo prevista dall'art. 17 del T.F.U.E.¹³, da un altro lato permette di superare la c.d. "eccezione islamica", in quanto ha il merito di inserire il dialogo con gli islamici europei separandolo dall'ancora prevalente logica di sicurezza¹⁴.

In tale contesto va infine valorizzata l'attenzione al tema scolastico, concepito come un'assunzione di responsabilità formativa degli insegnanti, affinché siano messi in grado di trasmettere ai giovani studenti il senso della laicità repubblicana insieme con sufficienti

¹¹ Cfr. **F. FRENI**, *Flussi migratori, religione e diritto nella polis euro-mediterranea*, in *Stato, Chiese e pluralismo confessionale*, cit., novembre 2012, pp. 1-84; **N. COLAIANNI**, *L'Europa e i migranti: per una dignitosa libertà (non solo religiosa)*, in *Stato, Chiese e pluralismo confessionale*, cit., n. 40 del 2017, pp. 1-20.

¹² **P. CONSORTI**, *Inter-religious dialogue: a secular challenge*, in *Stato, Chiese e pluralismo confessionale*, cit., giugno 2007.

¹³ **M. VENTURA**, *L'articolo 17 TFUE come fondamento del diritto e della politica ecclesiastica dell'Unione europea*, in *Quaderni di diritto e politica ecclesiastica*, 2014, pp. 293-304; **D. DURISOTTO**, *Unione europea, chiese e organizzazioni filosofiche non confessionali (art. 17 TFUE)*, in *Stato, Chiese e pluralismo confessionale*, cit., n. 23 del 2016, pp. 1-39.

¹⁴ **A. FERRARI**, *Le droit européen de liberté religieuse au temps de l'islam*, in *Stato, Chiese e pluralismo confessionale*, n. 16 del 2017, pp. 1-16.



nozioni relative al “fatto religioso”. Laicità e religione - intesa come spiritualità umana - si trovano così fianco a fianco per affrontare le sfide che il futuro propone all’umanità. Non l’una contro l’altra, ma insieme.

Il 2018 di Macron simboleggia una nuova stagione di impegno repubblicano: sarebbe bello se questa tensione di ispirazione europea al “vivere insieme”¹⁵ provocasse l’avvio anche in Italia di una stagione di politica ecclesiastica di laicità praticata, e non solo proclamata.

3 - Appendice

Transcription du discours des vœux du Président de la République aux autorités religieuses

Chers amis,
Monsieur le Premier ministre,
Monsieur le Ministre d’Etat,
Monseigneur,
Monsieur le Métropolitain,
Monsieur le Grand Rabbini de France,
Monsieur le Président du Consistoire,
Monsieur le Président du Conseil français du Culte musulman,
Monsieur le Président de la Fédération protestante de France,
Madame la Présidente de l’Union bouddhiste de France

Chers amis,

Je vous adresse tous mes vœux. Je vous remercie d’être ici présents et au seuil de cette année nouvelle, je me réjouis d’avoir à nouveau l’occasion de cette rencontre. Nous nous étions vus sous ce format le 21 décembre dernier pour un premier échange. Comme je m’y suis engagé, comme je le souhaite, ces rencontres se poursuivront sous cette forme. Cette rencontre au cours de laquelle nous échangeons nos vœux est une tradition ancienne que notre République a restaurée en 1947. Le temps et probablement aussi le pacte républicain noué à la libération ont permis que ce soit symboliquement retissé ce fil de relations souvent courtoises, parfois même cordiales, en tout cas toujours franches et exigeantes entre le chef de l’Etat et les

¹⁵ Cfr. A. ANGELUCCI, *Libertà religiosa e cittadinanza integrativa. Alcune note sul ‘vivere assieme’ in una società plurale*, in *Stato, Chiese e pluralismo confessionale*, cit., n. 39 del 2017, pp. 1-13.



représentants des grandes traditions religieuses présentes dans notre pays.

Il l'a d'ailleurs été par un président, Vincent AURIOL, connu pour son ouverture d'esprit dans le domaine religieux à une époque où son parti parmi d'autres affichait ce qu'on appelait alors un laïcisme de combat. Mais il fallut encore presque trois décennies pour que ce moment que nous partageons prît la forme que nous lui connaissons. Non plus celui d'une succession d'audiences protocolaires mais une cérémonie commune restituant enfin l'image d'un paysage de foi divers que l'Etat considère sans défaveur ni parti pris.

Je ne retracerai pas ici le parcours qui a conduit à cette situation où l'Etat n'est partie prenante d'aucun culte mais garantit à chacun son libre exercice dans le strict respect des lois de la République, comme il garantit aussi la liberté de ne pas croire dans les mêmes conditions de neutralité.

Ce sécularisme à la française, qui parfois surprend nos voisins, est un ciment puissant dans notre pays qu'ont déchiré tant de guerres de religions où la religion est inscrite dans l'héritage intellectuel, culturel, social. Cela donne à l'Etat une position de surplomb et d'arbitre qui lui permet de ne pas sans cesse rejouer sa légitimité politique à l'aune des débats spirituels.

Mais cette neutralité ne va pas sans quelque pédagogie et nous avons commencé à en discuter en décembre dernier, car on a trop vite d'inférer de cette neutralité de l'Etat une absence. La laïcité organiserait ainsi une sorte de vide métaphysique à l'intersection de toutes les croyances. Consciente que l'individu nourrit toujours une interrogation existentielle que le vide inquiète, insécurise, la laïcité se ferait alors forte de venir elle-même peupler cette zone neutre et d'incarner une sorte de foi républicaine forgée par des valeurs, des traditions érigées à leur tour en croyance universelle sur le modèle lointain du culte de l'être suprême des Jacobins. D'aucuns y rêvent encore mais ce culte-là a fait long feu.

Mais la persistance des religions voire la résurgence sous des formes variées de la préoccupation spirituelle, conformément à la prophétie d'André MALRAUX, a rendu son actualité à une forme de prothèse philosophique et morale. Or, ce n'était nullement la vocation de la laïcité originelle.

Ce que Hannah ARENDT appelait la sanction transcendante dans le domaine politique tenté par le culte de l'Être suprême n'est en rien le sens de notre laïcité française. Et je ne souhaite pas qu'une religion d'Etat soit substituée de cette manière aux religions. Mais pas davantage la religion ne saurait colorer la vie politique de la nation. Je



serais aussi, toujours vigilant à cet égard face aux tentatives de faire revenir par la fenêtre politique ce qui est sorti par la porte du religieux. Et je sais, comme vous, que certains tentent d'instaurer avec les pouvoirs publics, une forme de rapport de force autour de la mise en œuvre de telle ou telle croyance, oubliant là aussi, le fil de notre histoire et voulant la faire bégayer.

J'aurais la même vigilance sur ce plan-là, je ne nie pas l'existence de questions et d'interrogations liées à l'inévitable friction entre l'ordre religieux et l'ordre politique, mais je récuse les stratégies d'entrisme comme les coups de force militant. Notre force, votre force, c'est que vous ne participez pas de la puissance publique et par conséquent que vous ne la légitimez pas. Et cette distinction fondamentale des Ordres est un acquis précieux pour vous comme pour la République car ce sont fondamentalement les principes de liberté d'association et de conscience qui régissent vos organisations respectives. Et de cette distinction ne saurait pour autant d'écouler une quelconque ignorance, qui ne serait que méconnaissance par exclusion.

C'est bien pourquoi il est naturel que le président de la République s'entretienne régulièrement avec vous parce que vous participez de la vie de la nation. Il en va de la compréhension de ce qui forge la vie de millions de Français au quotidien, que ce soit dans leurs pratiques ou dans les principes qui guident leurs engagements, mais aussi dans leur rapport à l'histoire de la Nation et de son évolution.

La foi religieuse qui relève de l'intime ne disqualifie pas pour être citoyen, il serait fou de penser qu'en une même personne les deux ne dialoguent pas constamment.

La République ne demande à personne d'oublier sa foi, mais pour faire nation, il faut également savoir dépasser ses différences en les mettant au service de la communauté de citoyens et œuvrer quotidiennement pour ne pas créer l'irréconciliable dans la société.

En quelque sorte, je ne demanderai jamais à quelques citoyens français, que ce soit, d'être modérément dans sa religion ou de croire modérément ou comme il faudrait en son Dieu, ça n'a que peu de sens, mais je demanderai à chacun constamment d'absolument respecter toutes les règles de la République.

Et c'est dans cet équilibre où la force de deux engagements peut se retrouver pleinement compatible, que nous sortirons renforcés.

Se rencontrer pour ces vœux, c'est aussi tenir compte du rapport de nos concitoyens avec leur religion, de leur expression dans l'espace public, qui constitue également une dimension de la civilité, de la manière dont chacun se présente et interagit avec les autres en participant à la communauté nationale.



Ainsi l'année qui vient nous réunira de nouveau autour de plusieurs sujets. Le premier, ce sera celui des lois bioéthiques. Ces questions conduiront à rouvrir des sujets discutés, il y a maintenant plusieurs années, à l'aune des évolutions de la recherche, de la science, des pratiques, et à revisiter des sujets qui ont parfois profondément fracturé la société française ces dernières années.

Il conviendra de donner le temps d'un vrai débat philosophique dans la société avant de légiférer. J'en suis à cet égard le garant et j'aurai à cœur que notre société puisse s'adapter aux évolutions qui sont en cours, que la loi puisse refléter celles-ci dans le cadre de ce qui est son esprit constant et que nous puissions aussi tout en accompagnant les évolutions technologiques, leur donner un cadre éthique indispensable. Je crois que c'est le rôle de la France en la matière sur beaucoup de sujets qui restent ou impensés ou évités.

L'année 2018 sera celle de la construction d'une philosophie commune sur ce sujet et comme je l'ai évoqué le 21 décembre dernier, je souhaite que vous puissiez y prendre toute votre part. Elle est pleinement légitime et lorsqu'on l'oublie, elle se rappelle à nous, et c'est je souhaite qu'elle soit donc considérée au sens propre du terme. C'est pourquoi durant cette année, je réunirai de manière régulière, non médiatisée parce que je veux que ce soit des séances de travail où il nous faut décanter une vision commune ou une maïeutique doit pouvoir s'exercer, je réunirai régulièrement ceux qui ont œuvré sur le travail de ces lois de bioéthique, en particulier le comité consultatif national d'éthique et vous serez pleinement associés, avec les représentants que vous désignerez, selon les sujets, à ce travail.

Je crois que les religions, que vous représentez ici, les philosophies qui les accompagnent et les convictions profondes traversent notre société profondément et sur chacun des sujets que nous aurons abordés dans le cadre de ces lois de bioéthique, il est impensable de penser trouver le bien commun de notre société sans les prendre pleinement en considération. Ce sera un travail important et je compte pleinement sur votre engagement sur ce sujet.

Nous aurons aussi à poursuivre notre travail sur l'accueil des réfugiés, nous avons eu un débat ouvert, direct le 21 décembre dernier sur ce sujet et il était important et nous continuerons à l'avoir. Rien n'est simple dans ce sujet où les grandes fractures du monde s'invitent dans l'intimité de notre quotidien et viennent en quelque sorte répliquer, comme des harmoniques musicales, les propres doutes de notre société, parfois ses propres fractures.

Sur ce sujet, vous connaissez ma position, les principes sont clairs, il y a un devoir, il est moral et politique, c'est celui de l'asile et



d'accueillir de manière inconditionnelle toutes celles et ceux qui y ont droit. Et nous avons ensuite une difficulté qui crée cette tension éthique que nous évoquions en décembre dernier, qui est que derrière cela, il nous faut traiter de la réalité de notre société, de sa capacité à accueillir et de la réalité des phénomènes migratoires qui sont multiples. Et il y a aujourd'hui, bien plus d'ailleurs que de réfugiés politiques, une migration économique qui vient de l'Afrique, qui nous redit d'ailleurs notre devoir à l'égard de ce continent, le travail constant de lutte contre les réseaux de trafiquants, le terrorisme, de politique de coopération et de développement pour donner un avenir à chaque jeune ou moins jeune sur la terre qui est la fenêtre, mais qui nous oblige aussi à penser notre capacité d'accueil. Or aujourd'hui, dirais-je jusqu'alors notre politique consistait, sous prétexte d'inconditionnalité à tout indifférencier, donc à tout mal faire.

Nous accueillons de manière imparfaite à peu près tout le monde, les délais étaient considérables pour à peu près tout le monde, qui peut se satisfaire qu'il faille 18 mois en moyenne, deux ans dans la région où nous nous trouvons, pour accorder pleinement le titre de réfugiés et l'asile à quelqu'un qui y a droit. Nous voulons faire plus vite et donc les contrôles indispensables qui ne sont pas policiers, qui sont administratifs, qui permettent d'accélérer les procédures, sont ainsi mis en œuvre, qui ne conduiront pas à mettre qui que ce soit dans la rue, mais pouvoir commencer un travail indispensable plus tôt, éviter l'humiliation des queues à la préfecture pendant des jours et des nuits et va nous permettre de mieux travailler, mais aussi d'avoir un discours de vérité.

Et je veux ici saluer l'action de Premier ministre et du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur qui est aussi en charge des cultes, ce qui explique sa présence aujourd'hui, parce qu'il n'est pas facile de dire, surtout quand on a sa vie d'élu derrière soi pour témoigner du contraire, des choses qui peuvent parfois contrarier. Il y a dans notre société des excès, des gens qui ne veulent rien de l'autre, je les combattrai toujours, mais il y a ces moments de difficulté où certains qui veulent bien faire et qui font bien et sur lesquels je veux d'ailleurs que nous ayons là aussi une forme de générosité, en considérant leurs actions pour ce qu'elle est et en ne la pénalisant pas. Il y a aussi une forme de voix morale qui s'élève et ne comprend pas toujours ce qui est fait. Il nous appartiendra donc de l'expliquer davantage, mais aussi de savoir écouter la part d'actions que vous représentez et que plusieurs associations qui vous sont liées, représentent et qui, au quotidien, travaillent pour améliorer le sort de celles et ceux qui sont sur notre territoire.



Nous ne serons sans doute pas toujours d'accord sur ce sujet et c'est normal, parce que nous avons l'intérêt général à défendre qui oblige parfois à faire des choix et dans certaines situations à choisir le moindre mal. C'est cela l'attention éthique du gouvernant, et le moindre mal c'est aussi parfois de savoir dire qu'on ne peut prendre toute la part qu'on voudrait prendre, parce qu'on ne le peut pas. Mais vous aurez toujours dans cette maison la volonté de conjuguer l'humanité qui nous revient, mis aussi cette exigence pratique qui va avec le fait de présider et l'exercice du gouvernement.

Mais sur ce sujet, je veux constamment que nous puissions dialoguer, entendre et vous aurez toujours la part de considérations qui vous est due et je veux ici par votre truchement remercier l'ensemble des associations qui, avec les travailleurs sociaux chaque jour font beaucoup pour celles et ceux, qui, il ne faut jamais l'oublier, ne font que subir le sort qui est le leur.

Nous aurons aussi des sujets sur lesquels le ministre s'est engagé et a commencé avec vous activement le travail, d'organisation de travail et je pense en particulier au sujet des aumôneries que nous avons longuement évoqué en décembre dernier, qui est absolument crucial, en particulier dans les prisons où, il est très important d'arriver à la bonne organisation. Et je sais l'engagement qui est le vôtre et vous connaissez la détermination qui est la nôtre.

Il y a enfin le sujet de l'école, qui continuera durant toute l'année qui vient à irriguer aussi nos travaux. Le ministre de l'Education nationale a pris des engagements très clairs; nous avons commencé à mettre en place ce sur quoi nous sommes engagés en terme d'enseignement, de formation des enseignants, indispensable pour que le bon exercice de la laïcité se fasse, qu'il permette à des enseignants placés dans des situations d'extrême difficulté d'être armés, en quelque sorte, pour expliquer l'histoire de notre pays, mais aussi le fait religieux dans sa plénitude.

La question religieuse a connu un fort regain ces dernières années car dans diverses parties du monde et singulièrement dans notre pays, la religion a pu être invoquée pour justifier les pires crimes et cette grande transformation du monde continuera aussi à traverser la vie de notre pays dans l'année qui vient. Nous savons que les fois sincèrement professées ne peuvent se reconnaître dans ces abominations et votre réponse face au terrorisme islamiste, collective ou particulière, a été chaque fois admirable et a contribué profondément, j'en suis convaincu, à ce que l'entreprise de fracturation de notre société par ces terroristes, ces assassins, échoue.



Vous avez su et je vous en remercie, dénoncer et démonter sans faiblir toutes les propagandes qui feraient se retourner des enfants de France contre leur pays et leurs compatriotes, qui feraient se déchirer notre unité nationale au nom d'affiliations religieuses. Ce fut en particulier le cas après l'assassinat du père Jacques HAMEL.

Le rôle de l'Etat, dans ce contexte, n'est pas de combattre les croyances, mais de combattre les propos et les pratiques qui se placent en dehors de l'ordre public républicain, tout en tenant compte des spécificités de chaque culte, l'Etat a pour mission de rappeler les règles communes de fixer ces principes et de les transmettre. La France n'est pas une multitude de groupes affinitaires que l'Etat tenterait d'unir avec des liens, qui faute de convictions communes, finiraient par devenir des normes artificielles, non, c'est pour cela aussi que j'ai souhaité m'entretenir avec vous et que le travail dans la nation que vous avez, lorsque nous avons été bousculés, blessés, meurtris, a été essentiel.

Cela ne s'arrêtera pas dans l'année qui s'ouvre d'évidence, et donc il nous faudra constamment veiller à ne pas importer les tensions qui existent de par le monde entre les différentes religions, parfois au sein même d'une religion et je pense à l'islam, et à ce titre, notre responsabilité, votre responsabilité est considérable.

Et je souhaite qu'ensemble nous puissions faire de la France, ce lieu où nous ne cachons rien des religions et du fait religieux, où le pluralisme des religions est pleinement reconnu et peut s'épanouir et où nous savons dans le même temps traiter de cette grande fracture du monde.

C'est aussi pour cela que j'ai souhaité m'entretenir avec vous et qu'il nous faut constamment dans les travaux qui seront les nôtres dans l'année qui vient, lutter contre les préjugés notamment le racisme et l'antisémitisme et veiller à ne pas être nous-mêmes les prisonniers de ces tensions. Elles continueront à monter inmanquablement, lorsque je vois les évolutions géopolitiques en cours.

Nous savons tous que notre nation doit au cours de son histoire aux multiples apports religieux et philosophiques et le dire n'est pas renoncer à notre pacte laïque mais plutôt, reconnaître cette aspiration qui continue d'animer, nombre de nos contemporains a une forme de transcendance que JAURES décrivait en ces termes. « Il serait mortel de comprimer les aspirations religieuses de l'âme humaine, dès lors qu'il aura dans l'ordre social réalisé la justice, l'homme s'apercevra qu'il lui reste un vide immense à remplir ». Ce vide immense à remplir, certains voudraient le combler par des discours de haine ou en donnant des perspectives mortifères, parfois à des enfants de notre République à qui nous n'avons plus donné d'espoir.



Vous avez votre part de responsabilité dans ce vide immense à remplir, nous avons notre part de responsabilité dans la reconnaissance de votre rôle et la possibilité offerte de traduire justement cette action avec confiance et bienveillant. 2018 sera, à cet égard, inscrite sous le signe de la réconciliation et du dialogue. Ainsi nous fêterons cette année le 70ème anniversaire de la déclaration universelle des Droits de l'homme, de l'Organisation des Nations Unies et vous célébrerez aussi le même anniversaire de la création du Conseil œcuménique des Eglises, prélude du rapprochement des confessions chrétiennes et la naissance de l'Amitié judéo-chrétienne de France, après le cataclysme de la Shoah.

Et cette année 1948, ce fut aussi celle de la mort du père Franz STOCK qui fit tant pour le rapprochement entre Français et Allemands, comme celle de l'élection du patriarche de Constantinople, Athénagoras, initiateur d'un processus de réconciliation entre catholiques et orthodoxes.

Tous les échos de 2018 seront ceux de la réconciliation et ils nous conduiront à éclairer le travail qui sera le nôtre, indispensable durant l'année qui vient. Et c'est pourquoi en 2018, je souhaite tout particulièrement que l'Etat s'engage aux côtés du culte musulman dans ce même esprit de dialogue.

Sur ce sujet, nous pouvons dans ce format avoir cet échange direct, bien souvent on confond tous les sujets de notre société aujourd'hui. Et on voudrait en parlant de laïcité parler du seul sujet de la religion qu'est l'islam. C'est une erreur funeste et pour l'islam et pour toutes les autres religions.

L'histoire de la République française n'est pas la même avec chacune des religions qui sont ici représentées, c'est notre force mais, il faut aussi que nous nous disions les choses en vérité, chacune de vos religions n'a pas construit le même rapport avec le pouvoir politique dans son histoire et l'histoire de notre pays n'est pas la même avec chacune de nos religions. C'est le fruit de cette histoire qui a d'ailleurs conduit même à la loi de 1905, par un anticléricalisme de l'époque, que nous avons su dépasser, c'est cette même histoire qui fait que chaque samedi les Juifs en France prient pour la République, mais c'est cette même histoire qui fait que, alors même que cette loi 1905 fait partie d'un trésor qui est le nôtre, elle n'a pas pensé le fait religieux avec et par l'islam, parce qu'il n'était pas présent dans notre société, comme il l'est aujourd'hui, parce qu'il est lié à une histoire du XXe siècle qui lui a succédé.

Nous devons considérer ça de manière très apaisée, n'essayons pas de faire rentrer la réalité d'une histoire qui est différente avec



chacune de nos religions dans une espèce de bloc commun qui viendrait soudain tout martyriser. Votre responsabilité est immense, je crois que vous la mesurez et parfois les troubles du quotidien d'hier ou d'aujourd'hui, le redisent encore parce que les divisions sont là, parce que votre religion n'est d'ailleurs pas structurée, chacun d'entre vous est structuré différemment. Et la France s'est habituée dans son dialogue à une religion qui est structurée de manière beaucoup plus verticale, parce que c'est l'histoire de la France avec l'Eglise catholique, il faut dire les choses aussi telles qu'elles sont, parce que les religions sont structurées différemment nous tâtonnons. Alors tâtonnons ensemble et de manière ouverte et de manière dépassionnée. Et je crois que sur ce sujet, vous l'avez compris, nous devons avoir cet esprit de responsabilité.

J'aurai un discours sur la laïcité qui est celui que je viens d'avoir avec vous: dépassionné, direct et exigeant, mais nous devons avoir un travail sur la structuration de l'islam en France qui est la condition même pour que vous ne tombiez pas dans les rets des divisions de votre propre religion et de la crise qu'elle est en train de vivre sur le plan international.

C'est pourquoi il y a non seulement des échéances à venir, et nous y travaillerons ensemble, mais il y a aussi un travail au cœur de la société - il est moral, philosophique - mais d'organisation. Il est indispensable et je vous y aiderai parce qu'il fait partie de la vie de la nation. Je pense que d'ailleurs chacune des religions, ici présentes, peut vous y aider. Parce qu'elle sa propre histoire avec la République française et parce qu'elle a ses propres traumatismes; parce que nous avons collectivement commis beaucoup d'erreurs par le passé et donc nous avons le droit d'être éclairés par ces erreurs du temps jadis pour ne pas les répliquer.

Et donc, je compte beaucoup sur vous tous et sur ce dialogue sincère, dépassionné qu'il nous faut avoir. Je n'ai qu'un objectif à la fin avec vous, c'est que la cohésion de la nation se tienne dans toutes les tensions qu'elle a à vivre et dans un monde ouvert où ce qui naît parfois des milliers de kilomètres d'ici existe au cœur de notre société. Parce que nos concitoyens vivent dans un monde ouvert et parce que l'histoire de notre pays est universelle, et donc à réimporté toutes ces tensions. Je ne sous-estime en rien la chance qui nous est offerte d'être ici ensemble aujourd'hui, mais le défi immense que nous avons devant nous.

Voilà, mes chers amis, tous ces défis pour 2018. Vous l'avez compris, ils sont immenses mais je pense que nous pouvons non pas les affronter mais les relever. La France ne doit pas sous-estimer la chance



qui est la sienne de compter en son sein des instances religieuses pétries de tolérance et de bienveillance, dans un monde qui est débordé de toutes parts par les fanatismes. J'aurai, dans notre pays, la même volonté que celle que je porte à l'international de garder nos valeurs vivantes, de préserver constamment un dialogue pluriel et le respect de chacune et chacun dans ses convictions religieuses et philosophiques.

C'est ce que je demande à tous les pays avec lesquels je dialogue; c'est ce que nous allons donc faire pour nous-mêmes. C'est sous ce double signe de la recherche de l'intérêt général et de l'esprit de tolérance que je souhaite inscrire notre relation et notre dialogue. Je les veux continus et confiants, même et surtout s'ils sont mis à l'épreuve par les circonstances politiques ou par quelque événement imprévu. Nous nous verrons hors de ces événements par temps calme, si ce temps calme nous est offert.

Il nous faudra sans doute affronter des tempêtes, mais faisons-le constamment avec l'esprit que nous partageons la même embarcation et que la tempête passée, nous serons toujours sur la même embarcation, et que nos concitoyens qui nous regardent le savent et la partagent. Mon vœu pour 2018 est que la France devienne avec vous ce modèle de laïcité sachant écouter les voix du pays dans leur diversité, capable de construire sur cette diversité une grande nation réconciliée et ouverte sur l'avenir.

Je vous souhaite également la paix dans vos lieux de culte et vos communautés. Nous y contribuerons à chaque fois que cela sera souhaité et chaque fois que cela sera nécessaire, mais aussi dans le dialogue entre vos religions dont je sais la fécondité.

Mes chers amis, puisse le tumulte du monde ne pas abîmer ce que vous avez construit ensemble sous l'ombrelle de notre République. Je vous remercie et bonne année.